

Compte Rendu des assises associatives Vallée du Rhône **Avignon, le 25 novembre 2009**

Présents :

AGUILLON Michel, La Rassade
APLINCOURT Pierre, URVN
BAUER Joëlle, Voconces Environnement
BERNARD Nicole, Sorgues Vertes-UDVN 84
BERTHEAU Christine, ADECV
BERTON Françoise, Cité des Sorgues
BONNEAU Jean-Paul, UDVN 84
BOURRILHON Maurice, Association de Défense du Site du Realtor (ADSR)
BURRONI Christine, BVB Meyne
CAIZERGUE Annie, Association Garrigues et Lègue
CASTELLANI Roger, (AVEC)-Conseil des associations du PNR Lubéron
CERVANTES Jean-Pierre, CREAIGNON
CLOUET-PAGES Cécile, UDVN 13
DECOMBE Jean-Marc, CME-CPIE 84
DENAND Jean, Association de Défense du Site du Realtor (ADSR)
JAYER Joël, Gadagne Environnement
JEAN Philippe, Association Garrigues et Lègue
MITRE Christine, Association de Défense du Site du Realtor (ADSR)
MORICONI Mario, La Rassade
SAUSSAC Jean-Pierre, La Nesque Propre
TYRANOWICZ Delphine, URVN

Ordre du jour :

- Accueil et présentation des objectifs de la réunion par Pierre APLINCOURT, Président de l'URVN et Jean-Paul BONNEAU, Président de l'UDVN 84 ;
- « Présentation des enjeux stratégiques de la région PACA », par Delphine TYRANOWICZ, Chargée de mission URVN ;
- Réflexion inter-associative.

Pièces jointes :

- « Présentation des enjeux stratégiques de la région PACA »

Accueil des participants :

Le président de l'URVN remercie les personnes d'être présentes à cette réunion.

Il insiste sur le fait que l'URVN n'a pas une parole unique mais joue un rôle de représentation des associations de protection de la nature et de l'environnement de la région PACA membres de la fédération. Son rôle de fédération implique un travail en synergie avec l'ensemble des APNE pour plus d'efficacité.

Le président de l'UDVN 84 précise que cette demi-journée d'échange s'inscrit à la fois dans une dynamique d'information et de propositions pour renforcer la position du réseau face aux enjeux environnementaux régionaux.

Cette réunion, en plus d'alimenter une plateforme de propositions adressée aux candidats des élections régionales permettra de mieux connaître notre territoire, ses enjeux, ses défis et d'avoir une vision intégrée de celui-ci.

Principaux thèmes abordés lors de la réflexion inter-associative :

REFLEXION GENERALE :

Constat :

Pas de structure en place pour intervenir en cas de projet impactant, manque d'influence pour contrecarrer certains projets trop impactant pour l'environnement ou pour faire remonter le non respect de réglementation par certaines entreprises ou collectivités.

Propositions :

Profiter de la territorialisation du Grenelle pour lancer la création d'une instance régionale qui pourrait donner un avis consultatif et qui aurait éventuellement la possibilité de stopper le projet à partir d'un certain niveau d'impacts environnementaux non considérés ou ignorés. Cette instance pourrait être l'équivalent du CNPN au niveau régional.

INONDATIONS :

Constats :

Minimisation systématique du risque inondation, anesthésie des populations face à ce risque et accroissement de la vulnérabilité des biens et des personnes. Risque aggravé par le développement de l'urbanisation (notamment dans des zones inondables, sous prétexte de lutter contre le mitage et de respecter les préconisations du Grenelle...), les élus exploitent les travers du Grenelle.

Propositions :

Développer et accroître la culture du risque inondation et les Plans de Prévention des Risques (PPR). Le CPIE avec son volet Risque inondation-Crues du Rhône y travaille déjà mais il faudrait que la région renforce l'ensemble de ces actions et sensibilise notamment le plus grand nombre aux PPR (des questions subsistent quant à l'application de ceux-ci).

Des réunions thématiques « inondation » seront organisées par l'URVN au premier trimestre 2010.

TRANSPORTS :

Constats :

La région subit déjà de nombreux aléas du fait de la situation d'axes d'infrastructures très important la traversant et la situation ne va pas s'améliorer dans les prochaines années (prévision d'une grande augmentation des trafics routier et ferroviaire notamment dus au projet stratégique de développement du GPMM et de l'implantation de nouvelles zones logistiques telles que la plateforme IKEA)

Siège administratif : 60 rue Saint Ferréol – 13001 Marseille

Siège social: Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix en Provence

Tel : 04 91 33 44 02 – Fax : 04 42 17 97 09 – email : urvn-paca.contact@gmail.com

Consultez notre nouveau site internet : <http://www.urvn.fr>

L'essentiel des investissements relevant du plan de relance est à destination des transports routiers (LEO, tunnel à Toulon, etc.). Très peu d'investissements (aucun ?) sont destinés au développement des transports en commun en site propre, et les transports en commun existants ne sont pas adaptés (financièrement pas accessibles, peu fiables, beaucoup de zones mal ou non desservies, etc.)

Propositions :

La région finance actuellement les TER à hauteur de 80%. Il n'y aurait plus qu'un pas pour qu'elle en finance la totalité, ce qui rendrait ainsi l'offre TER beaucoup plus attractive ! Gratuité de l'ensemble de l'offre de transports en commun → donner les moyens aux habitants de la région de se déplacer plus durablement. Miser sur la remise aux normes des voies existantes et non utilisées, et le développement du transport sur rail pour les transports entre les différentes agglomérations (train, tram-train, etc.) : Carpentras-Avignon ; Noves-Avignon...

Modes de déplacements doux à prévoir sur les petites routes avec par exemple une vitesse limitée à 30km/h et accès autorisés seulement aux riverains, adapter et sécuriser les équipements à ces modes de déplacement doux (renforcement de la sécurité sur les pistes cyclables, création de parcs pour stationner les vélos...).

Les APNE doivent être force de proposition au sein des Schémas Régionaux d'Infrastructure de Transport (SRIT). Elles pourront pour cela s'appuyer sur l'outil « Baromètre du développement durable », outil équivalent à un audit qui aura un fort pouvoir d'incitation. Une formation au développement durable et à l'outil baromètre est prévue par l'URVN dans le Vaucluse et dans les Bouches du Rhône fin Janvier (le 26, 27 ou 28, date non fixée). Concernant les Schémas Nationaux d'Infrastructure de Transport (SNIT), une formation dispensée par FNE et l'URVN sera proposée en Avril 2010 en combinaison avec la formation sur les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) pour renforcer les compétences du réseau associatif pour que ce dernier puisse participer efficacement à la création de ces plans.

BIODIVERSITE :

Constats :

Fort impact des sports de nature sur la biodiversité régionale, qu'ils soient motorisés ou pratiqués en masse (VTT, etc.), notamment dans des espaces naturels protégés et à forte richesse écologique.

Propositions :

S'appuyer sur la TVB pour limiter les impacts sur la faune et la flore liés à la pratique de ce type d'activité ou à l'organisation de grands rassemblements.

Organisation de l'URVN pour déposer des plaintes en fonction des différents sites internet repérés pour faire la promotion de ce genre de pratiques.

DECHETS :

Constats :

Certains départements s'octroient le droit d'accueillir une grande population et expédient à l'extérieur l'ensemble des nuisances.

La révision des plans départementaux de gestion des déchets s'étale dans le temps.

Certains plans départementaux ne sont pas respectés.

Problème de sécurité dans les centres d'enfouissement techniques (CET) et sur les sites des incinérateurs : qu'est-ce qui y est stocké, qu'est-ce qui est brûlé, de quelle manière, où vont les camions refusés à cause d'une radioactivité trop importante ?

Propositions :

Siège administratif : 60 rue Saint Ferréol – 13001 Marseille

Siège social: Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix en Provence

Tel : 04 91 33 44 02 – Fax : 04 42 17 97 09 – email : urvn-paca.contact@gmail.com

Consultez notre nouveau site internet : <http://www.urvn.fr>

Proposer un schéma régional des déchets. Aller à l'encontre du phénomène de vases communicant et de transfert des déchets.

Proposer un état des lieux départemental et pointer du doigt tout ce qui est en contradiction avec les schémas existants.

Uniformiser les consignes de tri pour le rendre plus abordable.

EAU :

Faiblesse des débits des cours d'eau = mauvaise qualité. D'après la carte régionale, les cours d'eau les plus pollués sont localisés dans le Vaucluse.

Le SDAGE (schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a pour objectif de réduire de 50% les pesticides utilisés par les agriculteurs. Comment on avance sur ces questions ?

Parenthèse de l'Association de Défense du Site du Réaltor (ADSR) :

L'association lutte depuis 20 ans contre le CG 13 qui attaque une zone Natura 2000 pour un projet de route 2x2 voies qui passerait dans une zone humide.

L'association lutte pour la protection de l'eau, contre la pollution atmosphérique et pour un transport en commun en site propre-rail.

L'association propose une alternative au CG13 en l'incitant à mettre en place le train et d'autres modes de déplacements doux en passant par le Nord.

Bientôt aura lieu l'enquête d'utilité publique et la signature des registres.

Parenthèse juridique :

L'URVN est dotée d'une mission juridique capable de dispenser des conseils aux associations du réseau qui seraient dans le besoin. Ces associations devront d'abord faire appel à leur UDVN qui fera office de filtre avant d'interpeler la mission juridique régionale si cela est nécessaire.

L'ensemble des différents éléments émis lors de cette réunion sera complété et synthétisé dans la plateforme de propositions destinée aux candidats aux élections régionales 2010.

Si toutefois des éléments nouveaux susceptibles d'avoir leur place dans cette plateforme vous revenaient à l'esprit, n'hésitez pas à nous en faire part assez rapidement!

Siège administratif : 60 rue Saint Ferréol – 13001 Marseille

Siège social: Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix en Provence

Tel : 04 91 33 44 02 – Fax : 04 42 17 97 09 – email : urvn-paca.contact@gmail.com

Consultez notre nouveau site internet : <http://www.urvn.fr>